

Editeur responsable : VOLONTARIAT P. B. 36 605 001 - Pondichéry - INDE

Périodique trimestriel publié à Pondichéry
Octobre - Novembre - Décembre 2025 VOL. XLV N° 4



Volontariat

AGRÉATION : P 204 142

ÉDITEUR RESPONSABLE BELGIQUE : Christian GRANDRY :

Rue de Histreux, 25 - 4140 SPRIMONT - BELGIQUE



site internet (fr.) : www.volontariat-inde.org

site internet (engl.) : www.volontariat-inde.com

e-mail Pondichéry : volont@volontariat.in

e-mail Shanti : ateliershanti@volontariat.in

www.facebook.com/volontariat

Édito

Chères amies, chers amis,

Déjà se profile la fin de l'année 2025, l'approche de la fête de Noël, très célébrée à Pondichéry, les festivités du Nouvel An, et, à la mi-janvier 2026, la grande fête de Pongal. Celle-ci célèbre, dans le sud de l'Inde, le début du printemps, la moisson des cultures de *paddy* (riz non décortiqué) ...

Le riz nouveau cuit dans un pot neuf en terre cuite, tout le monde guette l'instant où le riz bout et commence à déborder du pot et, à ce moment, clame : Pongal ! Pongal ! Puis le riz est partagé entre les membres de la famille, les amis et amies, ...

Le Volontariat va connaître un temps fort avec l'Assemblée Générale de ses comités qui se passera à Pondichéry pour la première fois depuis la disparition de Madeleine, son inspiratrice et animatrice. Cet événement, du 21 au 23 janvier 2026, était déjà annoncé dans le journal précédent, il se prépare activement, tant à Pondichéry que du côté des comités européens.

>>> suite page 2

Edito (suite)

Parmi les sujets qui seront discutés lors de cette Assemblée générale des Comités, dans le cadre de la Communication, figurera l'adaptation de notre organisation à la problématique actuelle des Sociétés planétaires : l'utilisation de l'IA, malgré les risques qu'elle comporte (voir article suivant) pourrait nous être utile si nous agissons avec notre intelligence, pour notre journal, pour Edhiroli versions française et en anglaise, pour les traductions tamoul-français et vice-versa, pour les réseaux sociaux et les sites Internet à commencer par les deux qui sont (mal) managés depuis Pondichéry, car c'est moi qui devrais les faire vivre, mais je n'en ai ni le temps ni les compétences !

Néanmoins le Volontariat continue sans relâche ses activités sociales et de développement, initiées et suivies depuis tant d'années !

Les progrès sociaux, en Inde comme ailleurs, laissent toujours des « laissés pour compte », du fait de leur déclassement social, souvent à cause de l'illettrisme familial ou encore du manque de structure éducative publique à proximité.

Si le soutien scolaire du Volontariat subit une baisse de ses effectifs en milieu citadin en raison d'une forte concurrence payante, par contre il fait le plein dans les implantations hors Pondy et, bien sûr, dans les programmes Nila Illam et Souriya.

Les activités extrascolaires intéressent nos jeunes dans des activités sportives (karaté et autres arts martiaux, yoga, etc) ou encore lors des cours de musique et de danse.

Les filles et les garçons du programme de Parrainage qui bénéficient d'un encadrement efficient poursuivent des études secondaires et de plus en plus s'orientent vers des formations universitaires ou techniques, même longues.

La ferme de Touttipakkam poursuit le développement de ses cultures, l'élevage et la vente de poulets, l'élevage de vaches laitières, la production de spiruline pour des distributions aux jeunes et moins jeunes et le Volontariat en a même exporté récemment.

L'Atelier Shanti fabrique toujours des tissus et articles de confection, grâce à la détermination et le courage de celles et ceux qui affrontent les températures froides de décembre avec les marchés de Noël, ventes qui permettent de faire de nouvelles commandes.

Les ventes locales sont insuffisantes pour assurer, seules, le travail des ouvrières et ouvriers de l'Atelier.

De plus, celles- et ceux-ci prennent de l'âge et l'Atelier éprouve beaucoup de difficultés à les remplacer.

Je pourrais poursuivre les exemples, mais il n'y a pas que l'éditorial dans le journal !

Arnaud

*Meilleurs voeux
à toutes et tous*



URGENT

SOCIETE MONDIALE RECHERCHE

- un électricien pour rétablir le courant entre les gens,
- un opticien pour changer leur regard,
- un maçon pour bâtir la paix,
- un jardinier pour cultiver la pensée,
- et surtout un prof de maths pour nous apprendre à compter les uns sur les autres.

**Entrée en fonction
dès le 1^{er} janvier 2026 !**

Intelligence artificielle



L'intelligence artificielle offre de nombreuses possibilités mais, à mesure qu'elle se perfectionne et se généralise, les voix qui mettent en garde contre ses dangers potentiels se font plus insistantes.

« *Ces systèmes pourraient devenir plus intelligents que nous et décider de prendre le contrôle ; nous devons donc nous préoccuper dès maintenant des moyens de l'empêcher* », a déclaré Geoffrey Hinton, considéré comme le "père" de l'IA pour ses travaux fondamentaux sur l'apprentissage automatique et les algorithmes de réseaux neuronaux.



L'intelligence artificielle (IA) fait désormais partie intégrante du quotidien de nos enfants. Malheureusement, ils l'utilisent parfois à mauvais escient pour faire leurs devoirs, se divertir et gérer leurs tâches.

Rappelons-nous qu'à leur âge, nous n'avions même pas le droit d'utiliser une calculatrice.

Aujourd'hui, les enfants ont accès aux smartphones et, par conséquent, aux réseaux sociaux et aux technologies de pointe comme l'IA. Examinons les dangers qui les guettent :

Dépendance excessive à l'IA

Les enfants pourraient se mettre à utiliser l'IA pour faire leurs devoirs au lieu d'apprendre par eux-mêmes. Cela risque d'affaiblir des compétences essentielles comme la réflexion, la résolution de problèmes et la créativité, car ils ne pratiquent pas et ne comprennent pas la matière par eux-mêmes.

Fracture numérique

Tous les enfants n'ont pas accès à un bon réseau internet ni à des appareils numériques. Ceux qui n'ont pas ces outils risquent de prendre du retard à l'école, tandis que ceux qui ont accès à l'IA bénéficient d'un soutien supplémentaire. Cela crée une inégalité d'accès à l'apprentissage, inégalité qui s'est fait fort ressentir lors de la pandémie de la Covid-19.

Biais algorithmiques

L'IA peut parfois fournir des informations biaisées ou erronées. Les enfants peuvent croire ces réponses sans se rendre compte de leur erreur, ce qui peut influencer leur façon de penser et de comprendre le monde.

Réduction des interactions sociales

Passer trop de temps avec l'IA et les écrans peut réduire le temps que les enfants consacrent aux échanges, aux jeux et aux interactions sociales. Cela peut affecter leurs compétences sociales, leur sommeil et leur comportement.

Risque de désinformation

Les enfants peuvent ne pas se rendre compte que l'IA diffuse des informations erronées ou trompeuses. Cela peut engendrer de la confusion et les amener à apprendre des faits incorrects sans personne pour rectifier le tir.

Impacts au quotidien

L'IA aide les enfants à apprendre plus vite et à accomplir leurs tâches plus facilement. Elle offre des réponses rapides, des rappels et des outils d'apprentissage ludiques. Cependant, obtenir des réponses trop rapidement peut réduire leur patience.

En conclusion,

l'IA peut améliorer l'apprentissage et les activités quotidiennes des enfants, mais elle comporte aussi des risques tels que la surutilisation, les problèmes de confidentialité et l'inégalité d'accès.

Les parents et les enseignants devraient accompagner les enfants dans une utilisation judicieuse de l'IA et veiller à un équilibre entre technologie et expériences concrètes, interactions sociales et esprit critique.

Mr. Sendil

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



© Dilem (dessinateur de presse algérien)

Révision des listes électorales

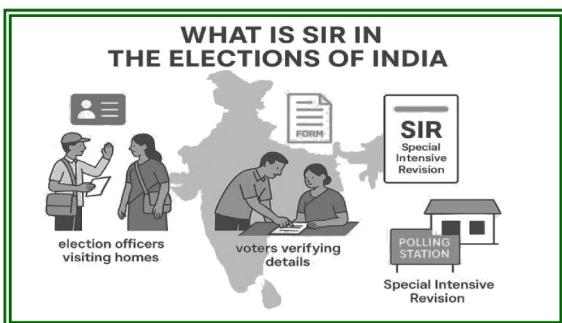


La Special Intensive Revision (SIR) est une opération menée par la Commission électorale indienne (ECI) afin de reconstituer intégralement les listes électorales. Pour cela, chaque foyer fait l'objet d'une visite et de nouveaux formulaires de recensement sont distribués, y compris aux personnes ayant acquis le droit de vote (par exemple, celles ayant atteint l'âge de 18 ans avant la date limite d'inscription).

L'objectif n'est pas seulement d'ajouter de nouveaux électeurs ou électrices, mais aussi de supprimer les inscriptions obsolètes ou invalides : doublons, personnes décédées, personnes ayant émigré ou toute autre inscription non conforme.

Le SIR vise à garantir des listes électorales propres, exactes, inclusives et à jour avant les prochaines élections majeures, renforçant ainsi l'intégrité du processus électoral indien.

Le dernier recensement électoral national (SIR) remonte à 2002-2004. Le SIR actuel (2025), baptisé « SIR 2.0 », couvre 12 États et territoires de l'Union - Puducherry (territoire de l'Union), Tamil Nadu, Kerala, Bengale Occidental, Gujarat, Rajasthan, Uttar Pradesh, Madhya Pradesh, Chhattisgarh, Goa, Lakshadweep, îles Andaman-et-Nicobar (territoire de l'Union) - et concerne +/- 510 millions d'électeurs et électrices.



Controverses

Les partis en lice ont accusé la Commission électorale indienne (ECI) de favoriser le Premier Ministre Narendra Modi et son parti, le Bharatiya Janata Party (BJP) afin de remporter les prochaines élections législatives dans différents États.

Les partis d'opposition ont affirmé que la ECI favorisait le BJP au pouvoir en radiant un grand nombre d'électeurs et d'électrices issu(e)s des minorités musulmane et chrétienne notamment, dans le but de favoriser le BJP, car leurs votes ne seraient pas acquis à ce parti.

La première phase du SIR a eu lieu au Bihar juste avant les élections législatives de novembre 2025. La ECI a alors suscité de vives critiques de la part des principaux partis d'opposition pour avoir radié environ 4 millions d'électeurs des listes. Les résultats ont été favorables au BJP, avec une marge de victoire d'environ 9 %, un score jusqu'alors inhabituel.



Ils affirment également que le SIR fait partie de la mise en œuvre de la loi sur la citoyenneté (CAA), du registre national des citoyens (NRC) et du registre national de la population (NPR), qui ont donné lieu à plusieurs manifestations à travers le pays en 2019. Des responsables politiques ont également attaqué le BJP et le ministre de l'Intérieur, Amit Shah, déclarant qu'aucune plainte ni aucun SIR ne pourrait les protéger si la population se déchaîne contre eux. Ils ont ajouté que, désormais, ce ne sont plus les électeurs qui choisissent le gouvernement, mais le gouvernement qui choisit les électeurs.

Le SIR sera mené lors de la deuxième phase, après son achèvement dans l'État du Bihar.

Le SIR sera effectué par les agents électoraux de chaque bureau de vote, qui se rendront à domicile pour collecter les formulaires de recensement. L'ensemble du processus durera un mois.

Avantages et importance

Comme expliqué plus haut, le SIR garantit la transparence des élections en proposant une liste électorale actualisée. Ce sera le cas pour les élections à venir (notamment celles de 2026 pour de nombreux États et territoires participants).

Défis et critiques

Le recensement électoral de 2025-2026, mené par la Commission électorale, représente un effort national majeur pour nettoyer et actualiser les listes électorales après deux décennies. Le dénombrement porte-à-porte de millions de foyers est long et complexe sur le plan logistique : on estime qu'il mobilise près de 3 millions de fonctionnaires.

Certes, des erreurs et des omissions restent possibles et des inquiétudes subsistent quant à la transparence de son déroulement mais c'est une occasion unique de s'assurer que la liste électorale reflète fidèlement le droit de vote des 510 millions d'électeurs et d'électrices. Le recensement électoral peut renforcer le processus démocratique. Sa réussite repose sur une coordination, une sensibilisation et une participation citoyenne massive.

Sendil Coumarane, Directeur

La vie au Volontariat



Alors que le froid s'installe petit à petit en Europe, les pluies de la mousson* ont gagné Pondichéry sans toutefois entamer l'enthousiasme de nos ami(e)s du Volontariat. Aux activités quotidiennes viennent s'ajouter d'autres activités ponctuelles. Parmi celles-ci, épingleons :

- L'incontournable fête « Children's Day », célébrée dans toute l'Inde, le 14 novembre, date anniversaire du Pandit Nehru.



- Deux jeunes filles parrainées ont manifesté un intérêt pour travailler au Volontariat : Ms Deepika réfléchit à la manière de promouvoir la vente des savons et les articles de l'Atelier Shanti tandis que Ms Subhasri se dit prête à assumer les cours d'informatique.
- À Sourya Home, les travaux de construction d'une pièce supplémentaire ont été effectués grâce à la générosité d'un donateur.



* La mousson atteint généralement Pondichéry à la mi-octobre et les grosses précipitations annuelles tombent entre octobre et décembre. En moyenne, les précipitations s'élèvent à 1240 mm par an (En Belgique, la moyenne annuelle est de 910 mm. En France, elle varie de 500 à 2000 mm selon la situation géographique.).

Diwali, le Noël hindou



Diwali (ou **Diwali ou Dipavali**), forme contractée du sanskrit " *dipa avali* " qui signifie « *rangée de lampes* », est sans aucun doute la fête hindoue la plus célébrée en Inde.

Elle se déroule dans le courant du mois d'octobre ou de novembre et célèbre le retour du Roi Râma dans son royaume. Celui-ci était allé délivrer son épouse Sita, enlevée par le démon Ravana qui la tenait prisonnière à Sri Lanka. Pour l'aider dans son entreprise, le dieu Singe Hanuman et ses soldats firent un pont de leurs corps entre Sri Lanka et le continent pour faire passer le couple royal.

Diwali est un peu le Noël hindou : les gens apprêtent maisons et échoppes, les décorent de lampes à huile, de bougies allumées ou de guirlandes électriques. Cette fête de la lumière est le signe du renouveau, chacun et chacune met la journée à profit pour s'acheter de nouveaux vêtements.



Comme toutes les fêtes en Inde, Diwali s'accompagne de lancers de pétards. Malheureusement, on ne compte plus les accidents survenus en manipulant ces quasi bombes.

Le Volontariat, quant à lui, a préféré célébrer cette fête de façon moins tonitruante mais fort appréciée par ses employé(e)s : pour l'occasion, tous et toutes reçoivent un « Diwali bonus », sorte de treizième mois !

J.Louis

happy diwali



Comptes du Volontariat



J'aimerais vous faire partager la diversité et la complexité des comptes que le Volontariat se doit de présenter, par mon intermédiaire, à ses comités, principaux donateurs grâce à votre générosité.

La compilation annuelle de ces comptes est vérifiée par notre agence d'audit externe (équivalent d'une agence expert-comptable), puis présentée au Home Ministry (Ministère de l'Intérieur à Delhi) pour approbation.

Sans celle-ci, nous devrions stopper toutes nos activités. [L'année financière indienne, selon une pratique issue de la colonisation anglaise, débute au 1^{er} Avril de l'année N et se termine au 31 Mars de N+1].

Mon rôle dans le processus

Il ne s'agit pas, évidemment, de contrôler les documents comptables (recettes et charges) puisque je ne suis pas sur place. Mon rôle est, mensuellement, de parcourir les comptes, en vérifier la pertinence, les montants dans la bonne case d'un compte, etc.

Toutes mes remarques sont envoyées au comptable du Volontariat Inde qui peut me donner une explication, changer de case si nécessaire, modifier une attribution, etc, et je lui fais mettre un commentaire pour chaque somme dépassant Rs 2000 (environ 20€).

Je reçois la version corrigée que je peux transmettre aux comités.

Les différents comptes du Volontariat

- **Comptes FC** (pour Foreign Contribution), mensuels

Tous les fonds provenant de l'étranger (hors Inde) transitent de banque à banque. Ce sont des dons ou subventions versées régulièrement par les comités de soutien (environ 85%), des dons (ponctuels ou non) versés par des associations partenaires ou par des particuliers.

Pour recevoir ces dons, le Volontariat doit avoir une autorisation gouvernementale indienne qui est renouvelable tous les 5 ans. C'est la Foreign Contribution Regulation Act (F.C.R.A).

Le Volontariat fonctionne avec ce système officiel depuis presque sa création.

Les fonds sont transférés depuis la banque de l'instance donatrice à l'Étranger sur un compte Volontariat de la State Bank of India (SBI) à Delhi, ce qui permet au Gouvernement indien de faciliter son contrôle.

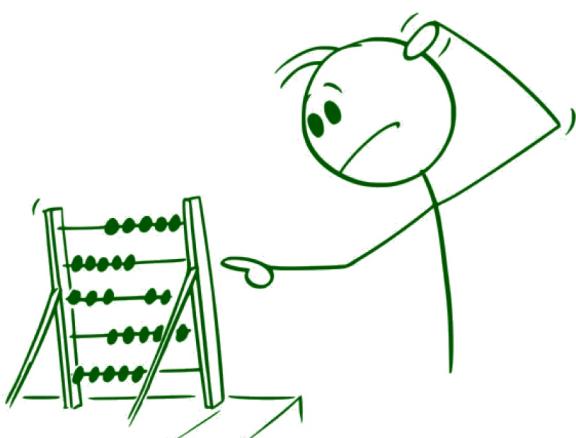
Ensuite, les fonds sont transférés, selon les besoins du Volontariat, sur le compte bancaire dédié à Pondichéry.

L'emploi de ces fonds est surtout destiné aux dépenses de fonctionnement du programme de parrainage à Oupalam et dans les autres implantations du Volontariat qui accueillent des enfants, les programmes de retraite des employé(e)s [EPF], Gratuity versée à la LIC (Life Insurance Company), Assurance santé (ESIC). Ces fonds servent aussi à des programmes nécessitant des investissements (construction de structures d'accueil, rénovation de bâtiments, achat de matériel important, véhicules, etc) pour le programme de parrainage et la ferme.

- **Comptes NFC** (pour Non Foreign Contribution), mensuels

Il s'agit de tous les fonds générés, en roupies, par le Volontariat à Pondichéry, non soumises au régime du FCRA . Voici quelques exemples de ses sources :

- dons en provenance de l'Inde,
- vente des produits de la ferme,
- vente des produits de l'Atelier Shanti,
- retraite des employés (Gratuity reçue de LIC),
- Loan Scheme : prêts à taux 0 dont peuvent bénéficier les employé(e)s, avec un remboursement mensuel sur leur salaire.



Comptes du Volontariat (suite)



- **Analyse des comptes**, mensuelle

Cette analyse reprend l'essentiel des comptes FC et des comptes NFC et on y trouve, pour les bénéficiaires de nos actions, des données chiffrées : nombre de jeunes parrainés, des enfants à parrainer, du soutien scolaire, des activités extrascolaires, etc.

Ces informations chiffrées sont très importantes pour les comités.

- **Comptes NFC de la ferme de Touppakkam**, mensuels

Ils font mensuellement le bilan des charges et des recettes de la ferme et ne font intervenir que des fonds générés par la vente des produits, donc en roupies.

Si la ferme reçoit des dons de l'étranger pour investissement, ceux-ci se retrouvent alors dans les comptes FC, dans une colonne spéciale où est aussi comptabilisé leur emploi.

- **Comptes du Volontariat, section Atelier Shanti (AS), FC et NFC**, mensuels

L'Atelier Shanti est une structure commerciale ; elle fabrique des produits qui sont vendus localement ou exportés, essentiellement, en France et en Belgique. Les transactions de ventes à l'Étranger se font avec son compte NFC. Du fait de cette spécificité, ses comptes sont, depuis plus de 50 ans, édités séparément de ceux du reste du Volontariat.

Mais l'Atelier Shanti est aussi une structure sociale et, à ce titre, peut recevoir des dons provenant de l'Étranger.

Ici aussi il a fallu une demande d'autorisation FCRA, renouvelable tous les 5 ans, ouvrir un compte FC de la State Bank of India à Delhi où parviennent ces dons et un compte FC à Pondichéry pour gérer ces fonds.

Voici un aperçu simplifié de cette comptabilité, un peu particulière, car elle se fait à la fois sur des dons, hors Inde (FC) et sur des fonds générés sur place en roupies (NFC).

Le Gouvernement indien contrôle l'ensemble des comptes, avec une attention toute particulière sur l'emploi des sommes reçues de l'Étranger.

Arnaud



SAGESSES de NOËL

Un jour, un vieux rabbin demanda à ses élèves à quoi l'on peut reconnaître le moment où la nuit s'achève et où le jour commence.

- Est-ce lorsqu'on peut sans peine distinguer de loin un chien d'un mouton ? fit le premier élève.
- Non, dit le rabbin.
- Est-ce quand on peut distinguer un dattier d'un figuier ? interrogea le deuxième.
- Non, dit le rabbin.
- Mais alors, quand est-ce donc ? demanda le troisième élève.

Le rabbin répondit :

- C'est lorsqu'en regardant le visage de n'importe quel homme ou n'importe qu'elle femme, vous reconnaissiez votre frère ou votre sœur. Jusque là, il fait encore nuit dans votre cœur.

d'après un conte juif

Il y avait un homme très riche. Il y avait un homme très pauvre. Chacun d'eux avait un fils et chacun d'eux vivait de part et d'autre d'une grande colline. Un jour, l'homme très riche fit monter son fils au sommet de la colline et, embrassant tout le paysage d'un grand geste du bras, lui dit :

- Regarde, bientôt tout cela sera à toi !

Au même instant, l'homme très pauvre fit monter son fils sur l'autre versant de la colline et, devant le soleil levant qui illuminait la plaine, il lui dit simplement :

- Regarde !

d'après Michel Piquemal
Les Philo-fables (Albin Michel)



AMIS et AMIES BELGES



Depuis le 1^{er} janvier 2024, le SPF Finances nous impose de communiquer votre **numéro de registre national** pour pouvoir émettre l'attestation fiscale. Dès lors, pour bénéficier de la déductibilité de vos dons 2025 et futurs, pourriez-vous envoyer d'urgence ces informations à l'adresse suivante :

grandryc@hotmail.com

Merci.

FRANCE : Merci de libeller tout courrier à : Aide au Volontariat en Inde suivi des coordonnées du destinataire.			
COMITES	Responsables	Adresses	Infos
Le Vésinet	Président : Tribout Christian Expo/Ventes : Parrainages : Burgan Christiane	- 3, av. des Pages - 78110 Le Vésinet ✉ volontariat.inde.vesinet@gmail.com - 19 bis, rue de Verdun - 78110 Le Vésinet	📞 06 33 83 77 13 📞 06 33 83 77 13 sur RDV 📞 06 80 10 06 96
Toulouse	Président : Gimenez J.- Louis Parrainages : Cézak Annick Expo/Ventes :	- B.P. 11236, 31012 Toulouse cedex 6 ✉ volontariat.toulouse@gmail.com ✉ parrainages.toulouse@gmail.com - 9, rue Sesquières - 31000 Toulouse	📞 06 12 34 86 48 CCP : 0 159 649 Y 037 Toulouse 📞 07 66 22 63 60 Les samedis de 15h à 18h ou sur RDV au 06 25 72 43 85 Métro ligne A Esquirol/ligne B Carmes
Lyon	Président : Giroud Jean Ventes : Aussedad Roselyne Alimeni Martine	- Maison des Associations, - 2, rue de la Cordière - 69800 Saint-Priest ✉ ly.volontariat@gmail.com	📞 06 61 74 84 03 📞 04 78 20 38 02 📞 06 61 43 05 11
Paris	Présidente : Colléoni Elisabeth	Siège social : 41-43, rue de Cronstadt - 75015 Paris ✉ volontariat.inde.paris@gmail.com	Site Internet : www.volontariatinde-paris.org
Marseille	Présidente : Delhumeau M.- Charlotte Trésorier : Guedon Olivier	- Maison des Associations : Place E. Gras - 13600 La Ciotat ✉ volontariatindepaca@gmail.com	📞 06 80 14 06 13 📞 06 80 75 57 71
La Réunion	Présidente : Floricourt Yasmine	- 2, impasse des Corossols - Appt. 1122 97427 Etang Salé - les Hauts ✉ volontariat.comitereunion@gmail.com	📞 06 93 06 43 23

BELGIQUE :			
Aide au Volontariat en Inde asbl			
Siège social : 25, rue de Histreux - 4140 Sprimont			
Présidente :	- Mme Marlière : 55, rue du Mont-Blanc - 1060 Bruxelles	📞 0472 219 498	✉ dujardindominique3@gmail.com
DONS :	Contact : - M. Grandry : 25, rue de Histreux - 4140 Sprimont	📞 0495 808 745	✉ grandryc@hotmail.com
	• Compte Dons : BE88 0000 1968 5441 de l'Aide au Volontariat en Inde asbl (Code BIC: BPOTBEB1)		
PARRAINAGES :	Contacts : - M. Bidoul : 15, av. Lambermont - 1342 Limelette - Mme Dubois : 13, av. du Kouter - 1160 Bruxelles - Mme Neuzy : 2, Martinmont - 4877 Olne	📞 0479 400 182 📞 0472 663 602 📞 0474 771 111	✉ jean.bidoul@gmail.com ✉ patricia.dubois.h@gmail.com ✉ anne.neuzy@gmail.com
	• Compte Parrainages : BE04 0010 5337 4631 de l'Aide au Volontariat en Inde asbl (Code BIC: GEBABEBB)		
AIDE à la FORMATION PROFESSIONNELLE :	Versements aux comptes et adresses des parrainages		
ATELIER SHANTI :	Contacts : - Mme Luthers : 25B, Quai Mativa - 4020 Liège - Mme Loiseau : 26, rue des Heids - 4630 Soumagne - Mme Piron : 1A, Haie Dresse - 4800 Thimister-Clermont	📞 04/342 07 13 > coussins de yoga/méditation 📞 0493 491 265 > tissus au mètre 📞 049 4940 993 > articles confectionnés	
Rendez-vous sur notre site www.avi-shanti.be pour davantage de renseignements sur nos activités et sur nos articles. Les versements d'au moins 40 €/an (en totalité) bénéficient d'une exonération fiscale s'ils sont accompagnés du n° de registre national.			

**LE JOURNAL DU VOLONTARIAT EST EGALLEMENT ACCESSIBLE SUR LE SITE INTERNET
FAITES-LE CONNAÎTRE AUTOUR DE VOUS**